

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1913)

Heft: 133

Rubrik: Communications du Comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ausstellungen



« Cubistes français »

bei Biedermann, Librairie du Grand Pont, Lausanne
vom 15. April bis 10. Mai.

Kunsthaus Zürich

vom 1. Mai bis 4. Juni.

Paul Altherr, Basel;

Plinio Colombi, Bern;

† Alfred Rehfous, Genf.

Berner Aquarellisten:

Ed. Boss, Ernst Geiger, Emil Prochaska, Traugott Senn.

Oskar Kokoschka, Wien; Joh. Weber, Zürich.

Zürcher Künstler.

Ausstellung der Ges. S. M. B. und A. im

Kunsthaus Zürich.

vom 2. bis 30. November 1913.

« Amis des Arts » Neuchâtel.

Ausstellung in den Salles Léopold Robert.

vom 1. Mai bis 1. Juni 1913.

Ausstellung François Gos,

Zeichnungen und Aquarelle, Galerie C. Tarin, Petit-Chêne, Lausanne, vom 1. bis 22. Mai 1913.

N. B. — Herr F. Gos eröffnet in Lausanne eine Malschule; wir benutzen diese Gelegenheit um Ihm zu diesem Unternehmen ein volles Gelingen zu wünschen.

Bücherzettel.



(N.B. Die Redaktion übernimmt keine Verpflichtung, andere als die von ihr zur Besprechung verlangten Werke zu rezensieren. Immerhin werden auch unerbetene Bücher nach Möglichkeit besprochen. Wenn die Rezensionen nicht besonders gezeichnet sind, so sind sie redaktionell.)

Schweizer Maler von Hans Graber. Verlag : Karl Robert Langewiesche, Leipzig. 1 Mk. 80.

Soeben erscheint ein neuer Band aus der Folge der « Blauen Bücher » der ganz besonders unsere Aufmerksamkeit verdient : ein hübsches und fein ausgestaltetes Buch mit 96 Ganzseitigen Abbildungen deren Auslese eine ganz vorzügliche ist. Der Text beschränkt sich auf ein notwendiges Minimum, ist aber in seiner gedrängten Form eine klare Entstehungsgeschichte der heutigen schweizerischen Malerei. Der Band schliesst mit biographischen Anmerkungen über die behandelten Künstler.

Dieses schöne Bilderbuch wird seinen Platz in jeder Bibliothek finden und sein billiger Preis wird ihm auch den Weg zu den bescheidensten aufschliessen.

Mitgliederliste. • Liste des Membres.



N. B. — Mit dieser Nummer erscheint gleichzeitig die komplette Liste als Beilage.

N. B. — La liste complète paraît en supplément en même temps que le présent numéro.

Communications du Comité central.



Assemblée générale 1913 à Olten.

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS a été fixée au samedi 21 juin,
à 2 heures de l'après-midi, à Olten.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE aura lieu le dimanche 22 juin,
à 9 heures du matin, à Olten.

L'indication du local et du banquet paraîtra dans le prochain numéro.

Ordre du jour pour l'Assemblée générale à Olten 1913

- 1^o Procès-verbal de l'Assemblée 1912.
- 2^o Rapport du Comité central.
- 3^o Rapports du trésorier central et des vérificateurs de comptes.
- 4^o Élection du Comité central.
- 5^o Élection des vérificateurs de comptes.
- 6^o Cotisation annuelle.
- 7^o Budget 1913-1914.
- 8^o Candidats.
- 9^o Jury annuel.
- 10^o Projet d'une caisse de secours pour artistes et proposition du Comité central à ce sujet.
- 11^o Proposition de la section d'Argovie pour abaisser le prix des estampes à 5 fr. pour les membres actifs.
- 12^o Plaquettes de sculpteurs ; enquête.
- 13^o Cinquantenaire de la Société.
- 14^o Proposition de M. Stotz, éditeur, au sujet du journal.
- 15^o Proposition Sandoz au sujet d'une représentation proportionnelle des sections à l'Assemblée générale.
- 16^o Demande de fondation d'une nouvelle section à Genève.
- 17^o Propositions individuelles.



Séance du Comité central à Berne
le 24 avril 1913 à 2 heures.

Le Comité central s'est réuni pour fixer le lieu et la date de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour.

Après diverses démarches, le Comité central a choisi pour cette année Olten comme lieu de réunion pour nos assemblées.

La date a été fixée au samedi 21 juin pour l'assemblée des délégués et au dimanche 22 juin pour l'assemblée générale. Les détails du programme pour ces journées paraîtront ultérieurement dans le journal.

M. Righini rapporte ensuite sur le projet de la Caisse de secours et la séance des délégués, convoquée à ce sujet à Zurich par le Comité du Kunstverein suisse, séance à laquelle notre Société était représentée par deux délégués, MM. *Righini*, trésorier central, et *Delachaux*, secrétaire central, ainsi que par M. le professeur *Röelli*, de Zurich, qui a bien voulu se charger, sur notre désir, d'élaborer un projet de statuts, œuvre magistrale qui a servi de base à la discussion et qui a permis de rédiger séance tenante des statuts définitifs.

Le Comité central en exprime sa vive reconnaissance à M. le professeur *Röelli* qui aura de cette façon contribué largement à créer une œuvre excellente dont bénéficiera bientôt, nous l'espérons, le monde des artistes.

M. *Righini* annonce que la Section de Paris a retrouvé 7 exemplaires de l'estampe de *F. Hodler* qui rentreront dans les archives centrales.

Après expédition de diverses questions administratives, la séance est levée à 6 heures.



Projet de Caisse de secours pour artistes.

Le « Kunstverein » suisse, après un assez long temps d'études préparatoires, avait fini par élaborer l'automne dernier un projet de statuts en vue de créer une Caisse de secours pour artistes, projet dont l'instigateur est l'ancien président du S. K. V., M. Roman Abt, de Lucerne. Ce projet fut soumis dès lors à l'étude de notre Comité central, et dernièrement enfin, le Comité central du S. K. V. convoquait pour le 19 avril une séance de délégués des principales associations d'artistes suisses.

Notre Comité central, se sentant trop laïque en matière juridique, confia le soin d'élaborer un contre-projet de statuts à un homme de loi en la personne de M. le professeur *Rölli*, de Zurich, un de nos membres passifs dont nous avons à diverses reprises déjà pu éprouver le dévouement pour la cause de notre Société et des artistes en général. M. le professeur *Rölli* prit si bien à cœur cette tâche difficile qu'il en fit sa chose et demanda à assister à cette séance des délégués pour défendre son projet.

A cette séance étaient représentées : la Soc. du KUNSTVEREIN SUISSE par MM. le colonel *P. Ulrich*, président ; *R. Bühler*, secrétaire ; *Stamm*, membre du bureau et *R. Abt*, l'initiateur du projet ; la SÉCESSION par son président M. *Kaufmann*, et enfin la Soc. des P. S. et A. S. par MM. *S. Righini*, trésorier central, le professeur *Rölli* et Th. *Delachaux*, secrétaire du Comité central. La Société des femmes peintres s'est abstenu.

M. le président *Ulrich*, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués des deux sociétés d'artistes représentées, fait une étude comparative du projet du K. V. S. et du nôtre et demande à l'assemblée de se prononcer pour la question de principe soulevé par les deux projets, l'un faisant de cette Caisse de secours une dépendance du K. S. V. et l'autre (celui du P. S. et A. S.) en faisant une société indépendante. Cette façon inattendue d'envisager la situation soulève une discussion dans laquelle M. le professeur *Rölli* démontre que le projet du K. V. S. n'est pas viable au point de vue du droit et ne répond plus du tout aux exigences du nouveau Code en matière de société. Il démontre avec une précision et une clarté admirables pourquoi il a refait un projet, précisément pour rendre possible l'exécution du premier projet. Après ce plaidoyer, chacun se rend à l'évidence et le projet *Rölli* est pris pour base dans la discussion de détail qui suit. Ce n'est pas le moment de rendre compte de ces discussions puisque nous ne pourrons donner le texte du pro-

jet définitif que dans un des prochains numéros ; qu'il nous suffise de dire que la séance amena à bonne fin une rédaction définitive du projet à la satisfaction de chacun. Disons encore, et personne ne me contredira en cela, que ce résultat inespéré fut obtenu grâce au concours de M. le professeur *Rölli*, et que si cette Caisse de secours arrive à se réaliser, ce dernier en aura, à côté des initiateurs, une bonne part de l'honneur. Nous lui exprimons en tout cas notre admiration, ainsi que notre bien vive gratitude.

Th. D.



Communications des Sections.



† Léo Châtelain 1839-1913.

La place considérable qu'a occupée Léo Châtelain dans le pays de Neuchâtel et son extraordinaire activité en des domaines divers, ont donné lieu à plusieurs notices qui, réunies, pourraient seules donner une idée vraie de sa vitalité et de ses talents. Le cadre restreint de ce cahier n'autorise que quelques mots sur sa longue carrière d'architecte et sur ses aquarelles, deux rivières volumineuses sortant de la même source et coulant l'une près de l'autre, tantôt mélangeant leurs eaux tantôt reprenant chacune leur vie propre.

Si Léo Châtelain ne fut pas, comme aquarelliste, l'homme des interprétations vaporeuses et toutes de mystère, où l'on devine plus qu'on ne voit, en revanche il excella dans l'expression de la puissance ; sa palette simplifiée avec science, et riche, n'admettait entre elle et le Whatmann que la goutte d'eau énergiquement posée, sans les bêquilles du revenu et la lourdeur des gouaches couvrantes. Il fut le grand défenseur de l'aquarelle à grande eau et des transparences qu'elle comporte. De là la profondeur du ton de ses planches et la sonorité de ses clairs-obscurcs. Mais ce grand travailleur connut les tristesses de l'homme qui, faisant un travail, sent qu'il en délaisse un autre. Il fut malheureusement toujours trop pressé, sollicité par d'innombrables obligations, et ne put donner toute la mesure que promettait toujours sa maîtrise qui fut complète ; il n'a manqué à cet étonnant labeur que la liberté d'esprit nécessaire pour épanouir des trésors accumulés en observation robuste et en science technique.

D'autre part, c'est bien la faculté remarquable d'extraire le beau pittoresque de la nature qui l'avait amené à faire, comme architecte, et de très bonne heure, œuvre de novateur. En effet, si on considère les tendances de l'époque où Léo Châtelain connaît ses premières productions, époque de la décadence du faire « Second Empire », on sera ravi de le voir reprendre, le premier chez nous, les motifs de notre modeste architecture traditionnelle. Le complément qu'il ajoutait à la donnée classique était, du reste, bien pondéré et n'avait rien de la licence qu'amène le goût exagéré du pittoresque en architecture ; il réchauffait, revivifiait Palladio et Letarouilly, alors fort à la mode dans les écoles, et leur faisait subir un petit apprêt qui les naturalisait sans effort. Il sut éviter les influences de ce néo-grec desséché que l'Europe presque entière adopta pendant assez longtemps et établir d'un crayon plus moelleux les profils et silhouettes que l'on faisait alors aussi secs que possible. En somme, il rendit plus aimable en la traitant avec plus de liberté, la prosodie classique et, plus tard, lorsque le monde fut envahi par d'extravagantes formes, il passa sans leur faire plus de concessions qu'au néo-grec et conserva ses dessous rythmés et ses solutions claires.

Un souvenir encore et pour terminer ce trop rapide résumé